



Elevage et détention de cochons d'Inde Coronet



Elevage

L'élevage de cochons d'Inde à poils longs ne présente pas de particularité. En Suisse, la fourrure doit être entretenue et toilettée: le poil peut toucher le sol + 2 cm au maximum. Pour les animaux d'élevage, il est recommandé de couper encore plus court les poils, plus particulièrement encore dans la zone génitale.

Détention

Les cochons d'Inde à poils longs nécessitent plus de contrôle et de soin que les animaux à poils courts. Le pelage doit être régulièrement coupé (il peut toucher le sol + 2 cm au max). Les poils qui ne peuvent pas être laissés courts, doivent donc être régulièrement brossés ou peignés. Il faut enlever les feutrages.

Les animaux à poils longs sont aussi plus souvent sujets à des atteintes parasitaires (poux, gâle, etc). Il faut être particulièrement attentif à la zone génitale car les excréments la souillent rapidement et cela peut engendrer des plaies. Pour les mâles, il faut être attentif à ce que les poils ne s'enroulent pas autour du pénis.

Lors du choix de la litière pour la cage, il est important qu'elle ne s'accroche pas au pelage et ne crée pas des nœuds ou du feutrage. Le foin et les aliments doivent être disposés de sorte qu'ils ne puissent pas rester accrochés au pelage.

Un pelage long tient très chaud et peut être problématique durant la saison estivale. Il faut donc proposer suffisamment d'espaces ombragés si l'on ne souhaite pas offrir une tonte estivale à ses animaux.

Lors d'une détention extérieure, il faut être attentif au fait que les animaux ne soient pas mouillés encore plus qu'avec des sujets à poils courts.

Vous trouverez de plus amples informations sur la détention des cochons d'Inde dans notre brochure „Détention des cochons d'Inde, exigences légales“ de Petits Animaux Suisse.